

Pour la correction de l'épreuve de culture générale : éléments d'entente

Rappel des objectifs de l'épreuve de culture générale et expression

Cadre de référence :

- 1- B.O. du 17 février 2005
- 2- Objectifs et contenus de l'enseignement et référentiel du domaine de la culture générale et de l'expression pour les BTS (arrêté du 16 -11- 2006)

L'évaluation sert à certifier l'aptitude des candidats à « communiquer avec efficacité dans la vie courante et dans la vie professionnelle » (B.O. du 21/12/2006).

Rappel : apparaissent les notes sur 40 points, sur 20 points et la « note globale ramenée à une note sur 20 points ».

Note de la synthèse /40	Note de réflexion personnelle /20	Note globale /60	Note définitive /20

1) La synthèse (40 points)

Tout plan est acceptable s'il dégage une problématique, et s'il fait preuve de cohérence. Le seul plan qu'on ne peut accepter est celui qui consisterait en une simple addition ou juxtaposition de résumés des documents.

On n'attend pas forcément un plan en trois parties. Un plan en deux parties est tout à fait recevable.

Code copie	Compétences	Attentes	Barème
C (Comprendre)	Comprendre les documents et les reformuler	Réception (« appréhender un message ») : <ul style="list-style-type: none"> - Perception de l'enjeu du corpus ; - Compréhension synthétique du corpus ; - Reformuler les idées de façon pertinente et concise en rapport avec la problématique 	14
M (Méthode)	Confronter	Utilisation et confrontation objective des documents en référence à la problématique : <ul style="list-style-type: none"> - Exploitation avec des références explicites de tous les documents (mais sans exiger un traitement égal) ; - Mise en relation des documents (en évitant la juxtaposition d'analyses ou de résumés) - Renvoi approprié aux documents 	10
	Structurer	Organisation de la synthèse : Mouvement, dynamique de la composition allant d'un début à une fin ; Logique démonstrative, ou explicative, ou analytique, ou comparative, etc.	6
E (écrire)	Écrire, rédiger	Production (« réaliser un message ») <ul style="list-style-type: none"> - Expression claire, attestant des qualités de concision requises ; 	10

		- Respect des usages normés de la langue écrite, en fonction de sa lisibilité et de sa compréhension par le lecteur. Propreté de la copie.	
--	--	---	--

On valorisera les copies qui :

- Auront rédigé une introduction concise posant bien les enjeux du corpus ;
- Offrent une reformulation concise et judicieuse de l'essentiel des documents ;
- Renvoient de façon pertinente et variée aux documents ;
- Soignent les enchaînements logiques ;
- Offrent une conclusion qui ne soit pas une simple reprise des axes ou de la problématique mais qui tente d'en dépasser les enjeux.

2) L'écriture personnelle (20 points)

On acceptera un plan en une, deux, ou trois parties.

Code copie	Compétences	Attentes	Barème
A (argumenter)	Argumenter S'engager en répondant à la question posée	Énonciation témoignant d'une prise de position personnelle (même sans emploi du <i>je</i>) ; Prise en compte de la question posée en développant plusieurs arguments et éléments de réponse.	2 6
C (culture)	Convoquer des références (mobiliser sa culture)	Adéquation et pertinence des références en fonction de la problématique ; Prise en compte du corpus proposé, des lectures et connaissances de l'année, de sa culture personnelle.	4
O (organiser)	Structurer, organiser	Organisation de l'argumentation : - choix pertinents ; - progression cohérente.	4
E (rédiger)	Rédiger	Production : - Respect des codes de la langue écrite, afin qu'elle soit lisible et compréhensible ; - Expression nuancée ; formulation d'appréciations personnelles, aisance et fluidité.	4

On valorisera les réflexions qui proposent des exemples qui sortent du cadre strict du corpus, et l'expression d'un point de vue personnel. On acceptera une introduction qui se limite à la problématique, et on valorisera une conclusion qui ne se contentera pas d'être la reprise des axes ou de la problématique.